Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE LA SANTÉ

A l'occasion de la **9ème Journée mondiale de l'Accident Vasculaire Cérébral** qui aura lieu le **29 octobre 2011**, **Nora BERRA**, Secrétaire d'Etat chargée de la Santé, rappelle que la France s'est dotée depuis 2010 d'un plan AVC 2010-2014 avec des objectifs clairs :

- réduire l'incidence des AVC par une meilleure prévention et information.
- améliorer la prise en charge des patients en traitant dans les meilleurs délais et en évitant les complications lourdes.

1/ Prévention :

Le Ministère de la santé a travaillé avec la Société Française Neuro-vasculaire et la CNAM sur 2 campagnes de prévention cette année :
- La première qui s'est déroulée au printemps dernier qui ciblait les personnes à haut risque.
- La seconde qui débutera le 31 octobre prochain destinée au grand public par voie d'affichage dans les commerces de proximité avec comme thème « surveiller sa tension c'est protéger son cerveau ».

Cette campagne représente un budget de près de 300 000 euros.

2/ Prise en charge

Comment prendre en charge le mieux et le plus vite possible les patients, dans la demi-heure qui suit l'accident quel que soit le lieu :
- Renforcer et créer des unités neuro-vasculaires avec l'objectif de 140 unités en 2014, (79 avant 2010, 118 à ce jour), cette montée en charge structurelle du plan a permis une augmentation de 25% de patients pris en charge au niveau national dans des unités adaptées.
- Renforcer la télémédecine qui permettra d'établir le diagnostic et d'assurer une prise en charge optimale sur l'ensemble du territoire. Une enveloppe spécifique de 11 millions d'euros a été allouée pour ce faire aux

Agences Régionales de Santé.
Si des disparités sont encore observées selon les régions, tout est mis en oeuvre pour les réduire et offrir dans un très proche avenir une égale qualité de prise en charge à nos concitoyens frappés d'AVC.
La clé, pour s'en sortir avec le moins de séquelles possible, c'est de réagir très vite.

Si vous repérez une personne présentant des symptômes d'AVC, appelez immédiatement les secours en composant le 15. Une minute de perdue = 2 millions de neurones détruits.